

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 21
votants : 26
Absents : 1
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

N° 082/2016

OBJET : Politique Ville

**Action Plateforme par
étapes personnalisées
de soutien à l'insertion.**

L'an deux mille seize
le 30 du mois de septembre à 18 heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2016.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise
DAMILANO / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA /
Nathalie DIGANI / Mélanie MORINI / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO/ Régine RODRIGUEZ/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE
SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN

PROCURATIONS : Virginie GIMENEZ à Alexandra RUSSO/ Catherine DINI à
Mélanie MORINI / Jean-Marc GIMENEZ à Charles BEVACQUA/ Sophie
ESPOSITO à Philippe JANIN/ Taoufik FATFOUTA à Jean-Christophe
CENAZANDOTTI/ Eddie DEGIOVANNI à Philippe MINEUR.

ABSENTS : Sonia CHAKROUNI

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le décret numéro 2014-767 du 3 juillet 2014 définissant le quartier de La
Condamine comme le seul quartier en politique de la ville pour Drap.

Nom du quartier	Population du quartier	Revenu médian
La Condamine	1 580	11 000

Vu le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prioriser les moyens de la commune sur l'aide à
la réussite éducative des enfants de 6 à 11 ans,

CONSIDERANT que la politique de la ville est mise en œuvre depuis 2015 à
travers le Contrat de Ville et ce jusqu'en 2020.

Sur le rapport de Jean-Christophe CENAZANDOTTI et sa proposition,

Après en avoir délibéré,

Où l'exposé et après en avoir délibéré, **valide** le volet « Education dans
l'intégralité du Plan de Réussite Educative » présenté ci-dessus pour l'année
2016 ainsi que son plan de financement.

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 03/10/2016
et publication en mairie
le : 03/10/2016

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

